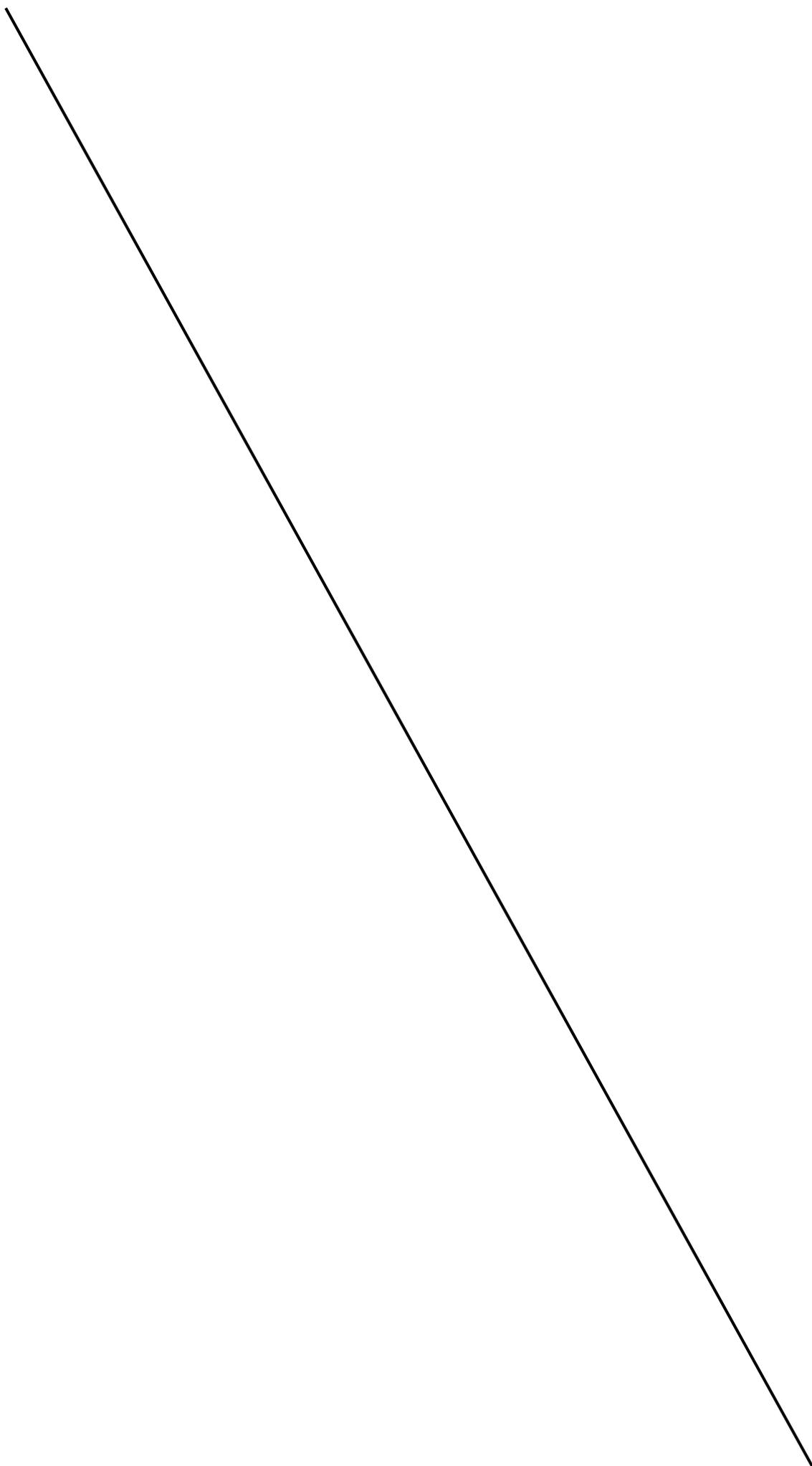

Séance du 26 OCTOBRE 2012

ORDRE DU JOUR

- **Présentation d'un projet de spectacle par l'association du Foyer Rural « PASSE MONTAGNE »**
- **Approbation compte rendu conseil communautaire du 26 septembre 2012,**
- **La Cure du Pont de Montvert :**
 - o Réflexion sur le projet global
 - o Vote prévisions budgétaires budget annexe « la Cure »
 - o Délibérations modificatives budget général et budget annexe
- **Projet santé Pré du Moulin à Fraissinet de Lozère**
- **ZAE Mas méjean :**
 - o approbation du règlement intérieur de la zone
 - o vote des prévisions budgétaires budget annexe « ZAE Masméjean »
 - o délibérations modificatives budget général et budget annexe
- **Gendarmerie du Pont de Montvert**
- **Compte rendu des activités CEL 2012-2013**
- **Désignation d'un suppléant du Président au COPIL enfance jeunesse**
- **Espinas : point projet et délibérations**
- **Nomination des représentants de la commune du Pont de Montvert à la Communauté de Communes :**
 - o Commission budget : Alain Jaffard
 - o Commission projet Fraissinet de Lozère : Alain J
 - o Commission santé : Yves Elie
 - o Commission développement économique : Alain J et Albert
 - o Commission cadre de vie logement : Alain J
- **Election du 1^{er} Vice-président :**
- **Election des représentants du bureau du conseil syndical du Pays Cévennes**
- **Comptes rendus autres réunions et commissions**
- **Questions diverses**



**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du mercredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St
Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de
Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ;
Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie
THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA
(St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de
Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ;
Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : désignation d'un suppléant du Président au COPIL enfance jeunesse

Le Président rappelle les termes de la dernière réunion du conseil communautaire
notamment la création du COPIL enfance jeunesse qui concerne les territoires de la
Communautés de Communes de la Cévenne des « Hauts Gardons » et des Cévennes au
« Mont Lozère ».

A la suite de quoi il y a lieu de nommer un suppléant pour remplacer Daniel MATHIEU
en cas d'absence.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré et à l'unanimité des
membres présents :

Albert DOUCHY est nommé suppléant du Président pour le COPIL enfance
Jeunesse

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du mercredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : transfert de la valeur des terrains de la ZAE sur le budget annexe

Le Président rappelle aux élus que l'acquisition des terrains de Masméjean comprenait 9800 m² dont 4100 m² pour la ZAE.

Etant donné qu'un budget spécifique a été créé pour la ZAE, il y a lieu de transférer la valeur du bien qui concerne la zone sur ce budget annexe dénommé « ZAE Masméjean ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire est favorable à cette proposition.

Un titre de 14 283 € sera émis au 2111-05 sur le budget principal

Un mandat de 14 283 € sera établi au 6015 sur le budget annexe « ZAE masméjean »

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 08/11/12
et publication du 09/11/12*

**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du mercredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : ZAE Masméjean : mandat de signature au Président pour le permis d'aménager

Le Président informe l'assemblée de l'avancement du projet de création d'une ZAE à Masméjean et notamment de la demande de permis d'aménager qui en cours de rédaction. Il faudra bientôt que le Président la vise et pour cela, il faut l'approbation du conseil communautaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DONNE MANDAT au Président pour signer les documents nécessaires à la demande de permis d'aménager de la ZAE de Masméjean.

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 08/11/12
et publication du 09/11/12*

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOZERE
CTE DE CNES CEVENNES AU MONT LOZERE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Exercice : 2012

L'an deux mille douze, le vingt six octobre

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Daniel MATHIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 15.

Présents : 12 - Représentés : 1 - Votants : 12

Date de convocation : 17/10/2012.

Présents : Nils BJORNSON-LANGEN, Albert DOUCHY, Camille LECAT, Daniel MATHIEU, Alain VENTURA, Jean-Claude DAUTRY, Jean-Pierre ALLIER, Richard METGE, Michel RIOU, Jean-Marie THOYER, Jean-Paul, VELAY, Alain JAFFARD.

Absents : Jacques HUGON, Yves Elie LAURENT, Jean-Claude LIEBER, Dominique MOLINES,

M. Jean Paul VELAY est élu secrétaire de séance.

Objet : DM BUDGET PRINCIPAL : Annulation des prévisions budgétaires de l'opération 116 (ZAE Masméjean)

Daniel MATHIEU, Président expose à l'assemblée qu'à la suite du vote des prévisions budgétaires du budget ZAE

Masméjean, il y a lieu d'annuler les crédits ouverts aux articles ci-dessous sur budget principal de l'exercice 2012 pour réajustement et d'approuver la décisions modificative suivante :

Désignation des articles en investissement		Recettes	Dépenses
N° compte	Libellé		
024-00	Produits des cessions d'immobilisat	-80 000.00	0.00
1321-116	Etat et établissements nationaux	-124 000.00	0.00
1322-116	Régions	-12 000.00	0.00
1323-116	Départements	-40 000.00	0.00
2031-116	Frais d'études	0.00	-41 000.00
2128-116	Autres agencements et aménagements	0.00	-215 000.00
TOTAL		-256 000.00	-256 000.00

Daniel MATHIEU, Président invite Le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 08/11/12
et publication du 09/11/12*

**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du vendredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St
Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de
Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ;
Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie
THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA
(St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de
Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ;
Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Election d'un 1^{er} Vice président

Monsieur le Président informe le conseil communautaire de la démission de Sophie Pantel
en tant que 1^{ère} Vice présidente de la Communauté de Communes,
Après discussion le conseil communautaire décide d'élire un nouveau Vice président en
remplacement de Sophie Pantel.

Est élu 1^{er} vice-président de la communauté de communes : Monsieur Alain JAFFARD

Jean-Pierre ALLIER (2^{ème} Vice-président sans changement)

Camille LECAT (3^{ème} Vice-président sans changement)

Jean-Paul VELAY (4^{ème} Vice-président sans changement)

Jacques HUGON (5^{ème} Vice-président sans changement)

Cette délibération annule et remplace la délibération du Ayant été visée par les services
préfectoraux le

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE**

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du mercredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,

Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Approbation du projet de règlement intérieur ZAE Masméjean

Le conseil communautaire,

Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur de la ZAE Masméjean,
Après avoir procédé à quelques modifications et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le projet de règlement intérieur de la ZAE présenté par le Président et ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 13/11/12
et publication du 14/11/12*

Extrait du registre des délibérations de la
COMMUNAUTE de COMMUNES
des CEVENNES au MONT LOZERE

Nombre de conseillers en exercice :	15
présents :	12
ayant pris part à la délibération :	12

Séance du mercredi 26 octobre 2012

L'an deux mille douze et le vingt six octobre à dix sept heures,
Le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MATHIEU Daniel.

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St
Andéol de Clerguemort) ; Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Alain JAFFARD (Le Pont de
Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ;
Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie
THOYER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA
(St Frézal de Ventalon) ;

Suppléants présents : Nils BJORNSON-LANGEN (Fraissinet de Lozère) suppléant de
Dominique MOLINES ;

Excusés : Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Yves Elie LAURENT (le Pont de Montvert) ;
Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ;

Jean Paul VELAY a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Marché de travaux pour la maison de Marie à Fraissinet de Lozère : lot n° 9
carrelages**

Le Président informe les élus que la commission des marchés réunie le 24 septembre dernier a
statué sur les deux candidatures reçues pour le lot 9 des travaux de la maison de marie. La
commission a demandé une analyse complémentaire des candidatures pour le motif qu'il
manquait des pièces aux dossiers

Seule l'entreprise DUARTE CARLOS a fourni les pièces demandées.

C'est donc elle qui est retenue par la commission.

Le Président sollicite le conseil communautaire pour valider cette décision.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A l'unanimité des membres présents :

L'entreprise DUARTE Carlos est retenue pour effectuer les travaux correspondants au lot 9 :
Carrelage et faïence, pour les travaux de la maison de marie sur la commune de Fraissinet de
Lozère.

Il autorise le Président à rendre sa décision d'attribution sur ce lot et à signer l'acte
d'engagement.

Ainsi fait et délibéré, le 26/10/2012.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 06/06/13
et publication du 07/06/13*

